



**Convention internationale pour la protection des végétaux**  
Protéger les ressources végétales contre les organismes nuisibles

[www.ippc.int](http://www.ippc.int)

*Adoptées*

## **Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)**

Les textes des NIMP adoptées sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/ispms>

Cette liste sera mise à jour annuellement, après la réunion de la Commission des mesures phytosanitaires. La version anglaise de cette liste sera en outre mise à jour après chaque période de notification sur les protocoles de diagnostic (février et août). [Version anglaise](#)

Les autres versions linguistiques sont disponibles sur le Portail phytosanitaire international: [Autres versions linguistiques](#)

*mis à jour le 08-03-2016*

- |        |   |
|--------|---|
| NIMP 1 | <i>Principes phytosanitaires pour la protection des végétaux et l'application de mesures phytosanitaires dans le cadre du commerce international (initialement adoptée en 1993, révisée en 2006)</i>  |
| NIMP   | <i>Cadre de l'analyse du risque phytosanitaire (initialement adoptée en 1995, révisée en 2007)</i>  |
| NIMP 3 | <i>Directives pour l'exportation, l'expédition, l'importation et le lâcher d'agents de lutte biologique et autres organismes utiles (initialement adoptée en 1995, révisée en 2005)</i>   |
| NIMP 4 | <i>Exigences pour l'établissement de zones indemnes (adoptée en 1995)</i>   |
| NIMP 5 | <i>Glossaire des termes phytosanitaires (mis à jour selon qu'il conviendra)</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- Supplément 1 <i>Directives sur l'interprétation et l'application du concept de lutte officielle contre des organismes nuisibles réglementés (2012)</i></li><li>- Supplément 2 <i>Directives pour la compréhension de l'expression importance économique potentielle et d'autres termes apparentés, compte tenu notamment de considérations environnementales (2003)</i></li><li>- Appendice 1 <i>Terminologie de la Convention sur la diversité biologique par rapport au Glossaire des termes phytosanitaires (2009)</i></li></ul> |
| NIMP 6 | <i>Directives pour la surveillance (adoptée en 1997)</i>  |
| NIMP 7 | <i>Système de certification phytosanitaire (initialement adoptée en 1997, révisé en 2011)</i>   |
| NIMP 8 | <i>Détermination de la situation d'un organisme nuisible dans une zone (adoptée en 1998)</i>  |
| NIMP 9 | <i>Directives pour les programmes d'éradication des organismes nuisibles (adoptée en 1998)</i>  |

- NIMP 10 *Exigences pour l'établissement de lieux et sites de production exempts d'organismes nuisibles* (adoptée en 1999)
- NIMP 11 *Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine* (initialement adoptée en 2001, révisée en 2004 et 2013)
- NIMP 12 *Certificats phytosanitaires* (initialement adoptée en 2001, révisée en 2011)  
- Appendice 1: *Certification électronique, renseignements sur les systèmes XML et les mécanismes d'échange de données normalisés* (2014)
- NIMP 13 *Directives pour la notification de non-conformité et d'action d'urgence* (adoptée en 2001)
- NIMP 14 *L'utilisation de mesures intégrées dans une approche systémique du risque phytosanitaire* (adoptée en 2002)
- NIMP 15 *Directives pour la réglementation de matériaux d'emballages à base de bois dans le commerce international* (initialement adoptée en 2002, révisée en 2009, Annexes 1 et 2 révisées en 2013)
- NIMP 16 *Organismes réglementés non de quarantaine: concept et application* (adoptée en 2002)
- NIMP 17 *Signalement d'organismes nuisibles* (adoptée en 2002)
- NIMP 18 *Directives pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire* (adoptée en 2003)
- NIMP 19 *Directives sur les listes d'organismes nuisibles réglementés* (adoptée en 2003)
- NIMP 20 *Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations* (adoptée en 2004)
- NIMP 21 *Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes réglementés non de quarantaine* (adoptée en 2004)
- NIMP 22 *Exigences pour l'établissement de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles* (adoptée en 2005)
- NIMP 23 *Directives pour l'inspection* (adoptée en 2004)
- NIMP 24 *Directives pour la détermination et la reconnaissance de l'équivalence de mesures phytosanitaires* (adoptée en 2006)
- NIMP 25 *Envois en transit* (adoptée en 1996)
- NIMP 26 *Établissement de zones exemptes de mouches des fruits (Tephritidae)* (adoptée en 2006, révisée en 2014 et 2015)  
- Appendice 1 *Piégeage des mouches des fruits* (2011)  
- Anexe 2 *Mesures de lutte en cas d'apparition d'un foyer à l'intérieur d'une zone exempte de mouches des fruits* (2014)  
- Anexe 3 *Méthodes phytosanitaires de lutte contre les mouches des fruits (Tephritidae)* (2015)
- NIMP 27 *Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés* (adoptée en 2006)  
- DP 1: *Protocole de diagnostic pour le Thrips palmi Karny* (2010)  
- DP 2: *Protocole de diagnostic pour le Plum pox virus* (2012)  
- DP 3: *Protocole de diagnostic pour le Trogoderma granarium Everts* (2012)

\*Cette NIMP technique n'est actuellement disponible qu'en anglais

- DP 4: Protocole de diagnostic pour *Tilletia indica* Mitra (2014)
- DP 5: Protocole de diagnostic pour *Phyllosticta citricarpa* (McAlpine) *Aa sur les fruits* (2014)
- DP 6: Protocole de diagnostic pour *Xanthomonas citri* sous-esp. *citri* (2014)
- DP 7: Protocole de diagnostic pour Viroïde des tubercules fusiformes de la pomme de terre (2015)\*
- DP 8: Protocole de diagnostic pour *Ditylenchus destructor* / *D. dipsaci* (2015)\*
- DP 9: Protocole de diagnostic pour Genus *Anastrepha* (2015)\*

NIMP 28

*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés* (adoptée en 2007)

- PT 1: Traitement par irradiation contre *Anastrepha ludens* (2009)
- PT 2: Traitement par irradiation contre *Anastrepha obliqua* (2009)
- PT 3: Traitement par irradiation contre *Anastrepha serpentina* (2009)
- PT 4: Traitement par irradiation contre *Bactrocera jarvisi* (2009)
- PT 5: Traitement par irradiation contre *Bactrocera tryoni* (2009)
- PT 6: Traitement par irradiation contre *Cydia pomonella* (2009)
- PT 7: Traitement par irradiation contre les mouches des fruits de la famille Tephritidae (générique) (2009)
- PT 8: Traitement par irradiation contre *Rhagoletis pomonella* (2009)
- PT 9: Traitement par irradiation contre *Conotrachelus nenuphar* (2010)
- PT 10: Traitement par irradiation contre *Grapholita Molesta* (2010)
- PT 11: Traitement par irradiation contre *Grapholita Molesta* en hypoxie (2010)
- PT 12: Traitement par irradiation contre *Cylas formicarius elegantulus* (2011)
- PT 13: Traitement par irradiation contre *Euscepes postfasciatus* (2011)
- PT 14: Traitement par irradiation contre *Ceratitis capitata* (2011)
- PT 15: Traitement thermique à la vapeur de *Cucumis melo* var. *reticulatus* contre *Bactrocera cucurbitae* (2014)
- PT 16 : Traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Bactrocera tryoni* (2015)
- PT 17 : Traitement par le froid de *Citrus reticulata* × *C. sinensis* contre *Bactrocera tryoni* (2015)
- PT 18 : Traitement par le froid de *Citrus limon* contre *Bactrocera tryoni* (2015)
- PT 19 : Traitement par irradiation contre *Dysmicoccus neobrevipes*, *Planococcus lilacinus* et *Planococcus minor* (2015)

NIMP 29

*Reconnaissance de zones exemptes et de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles* (adoptée en 2007)

NIMP 30

*Établissement de zones à faible prévalence de mouches des fruits (Tephritidae)* (adoptée en 2008)

NIMP 31

*Méthodes d'échantillonnage des envois* (adoptée en 2008)

NIMP 32

*Classification de marchandises en catégories selon le risque phytosanitaire qu'elles présentent* (adoptée en 2009)

- NIMP 33 *Matériel de micropropagation et minitubercules de pommes de terre exempts de parasites (Solanum spp.) pour le commerce international (adoptée en 2010)*
- NIMP 34 *Conception et fonctionnement des stations de quarantaine post-entrée pour les végétaux (adoptée en 2010)*
- ISPM 35 *Approche systémique de gestion du risque phytosanitaire lié aux mouches des fruits (Tephritidae) (adoptée en 2012)*
- ISPM 36 *Mesures intégrées applicables aux végétaux destinés à la plantation (adoptée en 2012)*